

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN JUILLET 2020

LA COLLECTE DES GROS OBJETS ENCOMBRANTS SE FAIT EN PORTE À PORTE MAIS À CONDITION DE S'ÊTRE INSCRIT PRÉALABLEMENT.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Inscription au moins une semaine à l'avance en précisant le volume approximatif et la nature des encombrants à enlever, par téléphone au 03.21.87.57.57 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

QUAND LES SORTIR ?

- Sortir les déchets la veille au soir, les tournées de collecte débutant tôt le matin. Pour rappel, les encombrants restent sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement par le service communautaire, aucun encombrant ne devra être déposé sur le domaine public sans inscription préalable.

QUELS DÉCHETS SONT ACCEPTÉS ?

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Récipients vides d'une contenance supérieure à 10L.
- Gros appareils ménagers
- Sommiers et matelas
- Fenêtres, portes et châssis exempts de vitrage et d'éclats de verre
- Ferraille
- Gros emballages
- Cycles

DÉCHETS INTERDITS

- Ordures ménagères (collecte des bacs bordaux prévue à cet effet)
 - Déchets verts
 - Sacs remplis de matériaux en vrac
- Déchets de travail (plâtre, gravats, béton,...)
- Déchets issus d'une activité permanente ou d'une activité industrielle ou commerciale
- Épaves de voitures, bonbonnes de gaz, cuves à fuel
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, piles matières chimiques dangereuses, inflammables ou explosives...)
- Vitres, miroirs, pare-brises...

COMMENT PRÉSENTER VOS ENCOMBRANTS ?



- La quantité globale ne doit pas excéder 3m³ par enlèvement et par logement.
- Les encombrants ne doivent pas présenter de danger lors de la manipulation et de leur présence sur le domaine public (pointes apparentes, parties tranchantes...)
- Ils doivent être déposés sur le domaine public de manière à ne pas gêner les piétons et la circulation automobile
- Après le ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN JUILLET 2020

PLANNING DE RAMASSAGE SUR LE TERRITOIRE

MERCREDI 1er JUILLET 2020

Hervelinghen
Tardinghen
Wissant

JEUDI 2 JUILLET 2020

Ambleteuse
Audresselles
Audinghen

VENDREDI 3 JUILLET 2020

Beuvrequen
Maninghen
Offrethun
Wacquinghen

LUNDI 6 JUILLET 2020

Ferques
Landrethun-le-Nord
Réty
Wierre-Effroy

MARDI 7 JUILLET 2020

Audembert
Bazinghen
Leubringhen
Leulinghen-Bernes
Saint-Inglevert

MERCREDI 8 JUILLET 2020

Marquise
Rinxent

BESOIN D'UNE INFORMATION ? CONTACTEZ-NOUS

Communauté de Communes de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE
03.21.87.57.57
contact@terredes2caps.com
www.terredes2caps.fr

